

ARNAU DE VILANOVA EN ITALIE

1267? - 1276?

Lorsqu'en 1947 M. René Verrier publia son premier tome sur A. de V., nous lui avons consacré, à deux reprises, une assez longue revision dans cette revue (xx, 1947, 5-75, en collaboration avec le prof. J. Carreras Artau; XXI, 1948, 75-119). Nous pensions qu'il le méritait vraiment, bien que nous croyions, et continuons à croire, que toute la subtile virtuosité de l'auteur ne suffisait pas à donner une probabilité sérieuse à l'hypothèse de la *patrie* provençale d'A. de V. — la question de l'*origine* est une autre affaire.

Deux ans après, M. V. nous a offert un tome II de ses *Études*,¹ aussi important que le I et bien digne d'être considéré et examiné à fond dans une revue de culture catalane. Les deux études nouvelles sont la III et la IV de toute la série, parce que sur la couverture postérieure l'a. annonce «en préparation» un tome I qui doit contenir une étude I (l'ensemble des quatre études du t. I, avec le «texte revu et augmenté»), et une étude II sur *L'étudiant de Montpellier*, encore inédite.

Étude III.—La question de l'authenticité du *Breviarium practicae* — l'un des ouvrages qui a rendu fameux A. de V. en Europe et qui fut inséré dans toutes les éditions de ses *opera omnia* au XVI^e siècle— avait intéressé beaucoup les historiens de la médecine et de la culture médiévale en général dès le XVIII^e siècle: sur Mich. V. Malacarne et G. Tiraboschi, v. *AST*, 10 (1934) 25-43; pour le XIX^e s., Salv. De Renzi, *Storia della scuola medica di Salerno*, 345-56, dans la «Collectio salernitana» publ. par lui, par G. E. T. Henschel et par C. Daremberg, I (Naples 1852) 1-535. On croyait cette question presque absolument tranchée depuis l'étude de Paul Diepgen à l'«Archiv f. Geschichte der Medizin» 3 (1909) 188-96, mais l'exigeant esprit critique de M. V. la soumet de nouveau à un minutieux examen, parce qu'elle doit être aussi la clef qui pourra nous ouvrir la vie d'A. de V. avant 1281.

¹ RENÉ VERRIER, *Études sur Arnaud de Villeneuve, 1240 (?) - 1311*, tome II: III, Le *Breviarium practicae* ou Arnaud de Villeneuve et l'Italie. IV, *L'étudiant de Naples*. Leiden [-Marseille], E. J. Brill, 1949. 170 p., 8 planches.

I. Toute la première partie de sa troisième étude — la première de ce t. II — est consacrée à la *Position des thèses* (11-32).

1. Après avoir énuméré synoptiquement et classé en trois groupes — 1.° Milan 1483, Venise 1494; 2.° opera omnia; 3.° Bâle 1585 — les quatorze *Éditions* connues (13-6) du Bréviaire, R. V. en signale les cinq manuscrits principaux, tous du xv^e s.: B. Hauréau, dans l'*Hist. litt. de la France*, XXVIII, p. 61, n.° 17, n'avait cité que le ms. 3074 de Munich, catalogué par K. Halm, G. Laubmann et G. Meyer, *Cat. codd. lat. bibl. reg. monac.*, I/2 (M. 1871) p. 59; pour les mss. 977 (G. II. 16) et 1050 (G. II. 20) de la Bibl. nat. et univ. de Turin, v. *AST*, 9 (1933) 266-7; le ms. 2794 (81. 4. Aug. fol.) de Wolfenbüttel a été décrit par O. v. Heinemann, *Die Handschriften der herzogl. Bibl. zu W.*, VII (W. 1900) p. 18-9; et le ms. D. II. 3 de Bâle, comme du reste toute la série latine de cette Bibl. cantonale et univ., n'a pas encore été étudié dans les catalogues imprimés. Il est bien dommage qu'en ce point, comme en presque tout l'ouvrage, M. V. n'ait pas été plus soigneux de citer les sources imprimées, qu'il connaît d'ailleurs parfaitement; ce petit détail peut donner l'impression, tout à fait fautive, qu'il travaille un peu légèrement, tandis que la lecture attentive de ses œuvres nous porte à une tout autre conviction.

2. Une fois les éditions et les mss. connus, l'a. nous donne le respectus des *Références* (17-20), malheureusement selon le texte très défectueux de Bâle 1585, qu'il cite généralement par colonnes du tome, sans indiquer les livres et les chapitres; ce qui rend très ennuyeuse la confrontation avec les autres éditions plus sûres. Ces références lui ouvrent la voie pour résoudre trois questions capitales: date, lieu, auteur. La comparaison et l'examen de ces « 500 formules rapportées à 70 auteurs, en chiffres ronds » (17) lui offrent une acquisition préalable: l'auteur a composé le Bréviaire en deux temps. Dans le premier prédominent les citations des classiques Hippocrate et Galien et celles de l'école de Naples, à laquelle appartenait son « maître » Giovanni da Casamicciola, tandis que les médecins des autres régions italiennes en sont tout à fait absents: c'est le temps des livres I et II sur les maladies de la tête et du corps (mais n'y aurait-il pas une erreur typographique dans les calculs, apparemment opposés, des pp. 18 et 28²). Dans un second temps, celui des deux derniers livres sur les maladies des femmes et sur les fièvres et même des additions aux quatre livres du Bréviaire, leur auteur a complété l'ouvrage d'après les progrès scientifiques d'autres médecins de Naples et de l'Italie centrale et du nord.

3. Ce point suffisamment établi, *La question de la date* (21-5) est ouverte. Celle des livres I et II doit remonter à l'époque où l'auteur du Bréviaire était étudiant à l'université de Naples, où G. da Casamicciola enseigna de 1267 à 1278. Pour le reste de l'ouvrage, et même pour l'organisation du fonds écolier primitif, on peut donner la date probable de 1300 ou quelques années après, car d'une part le prologue nous assure que G. da Casamicciola était déjà mort quand l'auteur se disposait à rédiger son Bréviaire — la dernière date connue pour G. da C. est 1282 —,

et d'autre part les médecins cités dans le reste de l'ouvrage appartiennent tous au dernier tiers du XIII^e s. Les seules trois citations qui restent en dehors de ce cadre chronologique — les références au pape Alexandre (IV ou V), à Guy de Chauliac et à Bernard Forestier — d'après les sérieuses recherches de M. R. V., sont des interpolations au texte primitif, qui serait représenté surtout par le ms. de Wolfenbüttel (23-5).

4. *La question du lieu* (27-8), à laquelle on reviendra encore plus tard, est résolue ici par ces mots: «L'auteur a été étudiant et praticien, durant sa jeunesse et sa maturité, dans la région de Naples. Agé, et pour ainsi dire retiré, il a composé son livre dans le monastère cistercien de Casanova... dans les montagnes des Abruzzes» (27).

5. Beaucoup plus difficile à résoudre est *La question de l'auteur* (29-32). De deux phrases contenues dans le corps du Bréviaire — d'après tous les mss. et toutes les éditions, hormis celle de Bâle 1585 — on peut clairement déduire qu'il portait le nom d'Arnaud. Est-il notre A. de V.? Telle serait la tradition historique, qui s'appuie sur un incipit ancien, tel que celui du ms. de Bâle, du 1429 — «Ego Arnaldus de Nova Villa domini pape phisicus» —, nom qui, d'une façon ou d'autre, est passé à toutes les éditions des XV^e et XVI^e siècles, sauf à celle de Strasbourg 1541. En outre, tous ces textes contiennent trois passages qui rattachent l'auteur du Bréviaire à l'école de Montpellier: ils constituent, d'après M. V., une famille textuelle montpelliéraine, contre laquelle le ms. de Wolfenbüttel représenterait une rédaction napolitaine plus ancienne et plus authentique, caractérisée par l'absence des trois allusions à Montpellier et par un titre plus vague. La première de ces deux caractéristiques est clairement constatée en ce ms. allemand, de 1432-33. La deuxième, par contre, est une déduction fondée sur la répétition et sur l'anachronisme qui apparaissent dans l'incipit des mss. de Wolfenbüttel et de Munich: «Arnoldi vel Arnaldi de Villa nova domini Iohannis XXII phisici breviarium practice». Il faut donc «faire un examen objectif des arguments les plus valables: 1.^o de la thèse occitane; 2.^o de la thèse italienne» (32): ces sont les sujets des deux parties suivantes de cette troisième étude arnaldienne.

Dans une telle *Position des thèses* tout semble assez juste et raisonnable, sauf la valorisation excessive de la répétition et de l'anachronisme de l'incipit ci-dessus copié: «force nous est de considérer — écrit M. V. — que cette attribution du titre est étrangère, et postérieure, à A. de V.» (32). Je dirais plutôt que rien n'empêche de penser que le texte original ait dit: «Arnoldi de Villanova domini pape phisici breviarium practice» et qu'un copiste tardif y ait mis les deux additions inopportunes; cette conjecture est fondée sur d'autres passages semblables des deux mss. allemands eux-mêmes (voir p. 30 n. 2).

Avant de passer outre, il convient de noter que c'est dans les parties II et III de cette troisième étude de R. V. que nous trouverons de plus son goût pour les «arguments spécieux» (6) dont il nous parle dans l'introduction. C'est ici qu'on le verra joyeux de renforcer la thèse moins probable — et moins sympathique pour lui —, afin de se montrer un exquis virtuose

de la dialectique et un exigeant critique de l'histoire. Mais, avouons-le, dans ce tome II il le fait presque uniquement quand il s'agit de questions de seule probabilité, où la documentation sûre nous manque, et après une information documentaire et bibliographique complète et solide.

II. La deuxième partie de l'étude sur le *Breviarium practicae* est dédiée, comme je l'ai déjà dit, à *La thèse italienne* (33-112), où M. V. reprend et dépasse en profondeur les travaux précédents de S. De Renzi.

1. Il commence par *Les présomptions italiennes* (35-48), et plus particulièrement par a) *Le silence des contemporains* (37-8): aucune référence au Bréviaire pendant le XIV^e s.; les autres médecins ne le citent point, et on ne le trouve pas dans les inventaires des bibliothèques d'A de V. lui-même et de Boniface VIII: dans la «bibliotheca bonifatiana», d'après les inventaires publiés par F. Ehrle, *Hist. bibl. rom. pont.* (Rome 1890), se trouvait seulement (p. 90, n.^o 551) un anonyme et inconnu *Breviarium de medicinis dandis*, dont l'incipit «Aliqua vel terribilia» manque à L. Thorndike-P. Kibre, *A catalogue of incipits of mediaeval scientific writings in latin* «The Mediaeval Acad. of America» XIX (Cambridge, Mass. 1937), et dans les deux suppléments publiés à «Speculum» 14 (1939) 93-105, et 17 (1942) 342-66; le *Breviarium practicae* manque aussi dans le *Regestum avenionense* de 1365, inédit encore aux Archives d'Etat de Modène, et même dans le complément à Ehrle que Mgr A. Pelzer a publié comme *Addenda et emendanda...* (R. 1947); on trouve pourtant, dans ce dernier ouvrage, bien d'autres pièces de connationaux et contemporains d'A. de V.: le roi de Catalogne-Aragon (p. 26, n.^o 2), R. de Penyaforat (21/385, 31/156, 33/225, 46/47, 63/410 414) et R. Llull (?) (62-1370).—Mais R. V. n'oublie pas la très probable référence du même A. de V. au Bréviaire dans le prologue de sa *Practica summaria* (37, 107-9).

b) *La personnalité de l'auteur* (39-40) du *Breviarium* — empirique, cultivé, soumis à son maître — semble s'opposer à celle d'A. de V., telle qu'elle nous apparaît dans ses ouvrages les plus authentiques. Mais le contraste — c'est M. V. lui-même qui l'avoue — n'est pas une opposition absolue: le médecin-théologien est tout à la fois empirique et scolastique (comme Pierre d'Espagne); il s'appelle «practicus rusticanus», comme l'auteur du Bréviaire s'excuse d'user «nimis rustico sermone»; et, surtout, l'antiscolasticisme d'A. de V., dans le sens le plus technique du mot, est bien proche du «semper universalibus latrare» que l'auteur du Bréviaire reproche aux médecins dialecticiens de Paris — à l'étude de F. Ehrle, *A. de V. e i thomatiste* «Gregorianum» 1 (1920) 475-502, basée sur les œuvres latines, on peut ajouter mon complément *A. de V. antiscolastique, d'après les textes catalans et italiens*, sous presse dans les mémoires du Congrès scolastique international de Rome, 1950.

c) *La nationalité de l'auteur* (41-42), qui vivait en territoire angévin, pourrait être — d'après M. V. — une difficulté pour la paternité arnalienne du Bréviaire, mais sur ce point je reviendrai plus loin.

d) Finalement, *L'italianisme du Bréviaire* (43-8), c'est-à-dire, la fréquence des mots napolitains, qui était chez De Renzi un argument

décisif contre A. de V., ne prouve presque rien, puisque M. V. a trouvé aussi ces formes dialectales dans d'autres œuvres absolument authentiques et d'ambiance montpelliéraine ou catalane. Le «fait surprenant» (44 n. 1) que le mot «albudeques» se trouve dans la version catalane de B. Sarriera (*Obres*, II, 148) et non dans la traduction anonyme du xv^e s., s'explique suffisamment si on se rappelle que cette dernière est très incomplète et fragmentaire. M. R. V. s'étonne en outre qu'on trouve, dans le Bréviaire, ces traits géographiques: «prépondérance de l'Italie —absence de l'Espagne— trace de Montpellier», traits qu'il tire des références de l'ouvrage —d'un ouvrage médical faut-il ajouter—; c'est pourquoi il est bien exagéré de dire qu'«A. de V... serait arrivé [à Naples] sans souvenirs de l'Espagne»; certainement sans souvenirs médicaux, ce qui n'est pas surprenant pour nous qui admettons très volontiers sa formation médicale à l'École de Montpellier. De plus, le «cadre» de l'ouvrage (46-8), qui est vraiment celui «de la Campanie, avec un arrière-plan de l'Italie centrale», pourrait s'expliquer dans l'hypothèse «que l'auteur a puisé» plus tard «dans un ensemble de cahiers» d'étudiant et qu'il y «a seulement ajouté un petit nombre de recettes italiennes». Sur ce point la difficulté se pose réellement, et je l'avoue comme M. V., mais il faut ne pas oublier les anti-thèses déjà soulignées dans les trois points précédents (a-c), et les raisons pour A. de V. que l'éminent arnaldiste propose plus bas et que j'examinerai en leur temps.

2. Nous devons réfléchir auparavant, comme mon cher collègue le fait lui-même, à tout *Le cycle des œuvres italiennes* (49-75), à l'ensemble des ouvrages médicaux d'A. en rapport avec l'Italie.

a) En insistant sur les difficultés déjà énoncées, Mich. V. Malacarne pensait à un *Arnaud de Naples* (51-2) du xiv^e s. avancé, comme auteur du Bréviaire; De Renzi et Daremberg le plaçaient, avec plus de raison, à l'époque de Charles I^{er} de Sicile. R. V. reconnaît que leurs arguments négatifs sont «spécieux», mais aussi que «la partie positive est plus malaisée, étant donné qu'Arnaud de Naples échappe à toute prise directe». Que la partie positive soit quelque peu malaisée, d'accord; qu'elle le soit plus que la négative, si l'on tient compte de tous les indices signalés plus haut, ce n'est pas tout à fait aussi clair.

Dans les deux sections suivantes on étudie les deux *Regimina sanitatis* douteusement arnaldiens, en rapport avec le traité d'une authenticité bien sûre adressé au roi catalan Jacques II et avec l'écrit d'hygiène également authentique qu'A. de V. a composé pour Clément V, le *Reg. de confortatione visus*.

b) L'étude sur *Le Regimen sanitatis* (53-7) imprimé à Louvain par Jean de Westphalie sous le nom de Magninus Mediolanensis (Maino de' Maineri) et revendiqué à A. de V. par Th. Murchi dans la première éd. des *Opera omnia* (Lyon 1504), est une des plus remarquables de ce tome II. On en doit accepter les principales conclusions au moins comme très probables: que le milieu où l'ouvrage a été écrit est lombard et français, que l'auteur a pris A. de V. comme une de ses sources, et qu'il est

en fait Maino de' Maineri, médecin lombard de Paris, lequel a dédié son œuvre à Andrea Malpighi, évêque florentin d'Arras, où le *Regimen* aurait été composé en 1331-33. Je me permettrai d'y faire seulement une addition et quelques remarques. Pour la solution définitive de presque toutes les questions que les ouvrages médicaux d'A. de V. suscitent, il faudrait connaître auparavant tous les détails de la tradition manuscrite; pour le *Regimen* cette connaissance nous manque encore, et elle pourrait être bien difficile à établir: ce *Regimen* par exemple se trouvait, semble-t-il, jusque dans la bibliothèque épiscopale de Zagreb au moins en 1421-26, peut-être même dès 1356-87 (Ivan Tkalčić, * *Dvo inventara prvostolne crkve zagrebacke iz XIV. i XV. vieka* «Starine» XIII, Zagreb 1881, 120-49); j'y insisterai dans un article en préparation sur la diffusion de la culture catalane médiévale en Yougoslavie. Qu'il me soit permis de remarquer, en outre, qu'il n'est pas tout à fait exact que j'aie penché pour la paternité arnaldienne de ce *Regimen* (cf. *Obres*, II, 70-1), et moins exact encore que la date 1307 et le lieu de Montpellier (54) soient, pour le *Reg. san. ad incl. regem Aragonum*, «les données tout à fait conformes des mss.» (cf. *Obres*, II, pp. 65-8): bien qu'il s'agisse d'une question assez peu importante et d'une discussion de simple probabilité, je tiens à préciser que les deux opinions restent encore probables; et l'explicit du ms. catalan Barb. lat. 311, «explicit liber conservationis sanitatis» (ib. p. 249), ne tranche pas la question, car des phrases semblables — «conservandae sanitatis praecepta», «de conservanda bona valetudine» — se trouvent appliquées aussi à bien d'autres traités arnaldiens d'hygiène.

c) Comme M. V. ne s'était pas contenté des conclusions de P. Diepgen pour l'ouvrage antérieur, il n'accepte pas non plus comme définitives les conséquences tirées par les travaux précédents de S. De Renzi et de K. Sudhoff *Zum Regimen sanitatis salernitatum* «Archiv f. Gesch. der Med.» 7 (1914) 360-2; 8 (1915) 292-3, 352-73. Il en revoit de nouveau et profondément les problèmes (59-70) pour ne pas aboutir, malheureusement, à des conclusions plus satisfaisantes. Le milieu du nord — Allemagne, anciens Pays-Bas, France — qu'on entrevoit dans le lexique vulgaire qui s'y mêle et dans les allusions topographiques et diététiques des textes imprimés au xv^e s., et d'autre part le manque de mss. anciens — voir pourtant ce que M. E. Wickersheimer a dit dans les «Archives internationales d'Histoire des Sciences» 29 (1950) 206 — et le manque de références soit à Naples soit à Montpellier, ont amené M. R. V. à ces conclusions très problématiques: «D'une part divers faits nous donnent la tentation d'attribuer 1.^o l'élaboration du poème à Jean de Milan, plutôt qu'à Jean de Novoro, à moins qu'on ne doive les confondre; 2.^o le commentaire à Jean de Westphalie, sinon, de préférence, à un docteur de Louvain plus ancien, à moins qu'il n'ait eu lui-même cette qualité. D'autre part, deux faits nous retiennent dans l'attribution traditionnelle: le ms. de 1456... et le recoupement du xiv^e s., apparemment étrange à l'ouvrage» (70).

* Por carecer la imprenta de tipos apropiados, esta y otras palabras yugoeslavas se transcriben incorrectamente. Nota de la Redacción.

d) Un paragraphe tout spécial est réservé au très hypothétique *Arnold de Côme* (71-6), à qui l'éditeur strasbourgeois G. H. Ryff attribua en 1541 le *Breviarium practicae*, et à qui les médecins d'Erfurt J. Curion et J. Krel attribuèrent plus tard le *Reg. salernitanum* aussi (Francfort 1545). En même temps que je préparais mes notes sur les mss. catalans en Yougoslavie, M. V. a noté aussi comme un «manuscrit des plus piquants» (74 n. 5) le Palatin lat. 1205 de la Vaticane, signalé par L. Thorndike dans son travail *Little known names of medical men in Vat. Palatine MSS.* «Annals of medical hist.» n. s. 8 (N. Y. 1936) p. 147, n.° 7, et contenant un petit *Regimen sanitatis* qu'un certain «Arnoldus, sancti Iocobi in Babenberg prepositus» écrivit pour le Bx. Augustin Kazotic, évêque de Zagreb; si on constate tout ensemble que Benoît XI avait un médecin familial nommé Arnold (73) —chose d'ailleurs bien connue—, que le pape et le croate étaient tout les deux dominicains et amis, et que les œuvres arnaldiennes et pseudoarnaldiennes étaient fréquentes dans la bibliothèque épiscopale de Zagreb au moyen-âge (I. Tkalcic, o. c.), on est porté à déduire toutes les conséquences possibles et hypothétiques qui s'en dégagent; mais j'y insisterai dans mon prochain travail sur la diffusion de la culture catalane médiévale en Croatie, Slovénie et Dalmatie.

III. La troisième partie de cette étude III, elle aussi très arnaldienne et fortement charpentée, est consacrée à *La thèse occitane* (77-112). En parfait parallélisme avec la partie précédente, M. V. soumet à une profonde analyse les raisons qui subsistent pour attribuer le *Breviarium* à maître A., et examine, en rapport avec cet ouvrage, d'autres écrits arnaldiens de milieu catalan.

1. *Les présomptions arnaldiennes* (79-95) proviennent de la comparaison entre le Bréviaire et d'autres œuvres médicales plus sûres et authentiques; et cela du triple point de vue de la médecine superstitieuse, à-priori et pratique.

a) *La médecine incantatoire* (81-5), c'est-à-dire la présence d'éléments populaires et folkloriques, pouvait être, bien sûr, un élément précieux de confrontation. R. V. examine soigneusement les principaux restes «incantatoires» du Bréviaire et les compare aigument avec d'autres textes du temps —de Michel Scot, d'Henri l'Anglais, du *Thesaurus pauperum* surtout—; mais il suppose que «le mélange des remèdes superstitieux aux remèdes naturels est un trait d'A. de V.» (81), de tous les ouvrages d'A. de V.: cette phrase a pu être écrite par L. Thorndike dans l'hypothèse —élevée par P. Diepgen au degré d'opinion la plus probable— que le *Breviarium* soit vraiment d'A. Dans sa position révisionniste, M. V. devait poursuivre son enquête dans tout le corpus arnaldien; en analysant seulement le Bréviaire, il nous donne seulement un premier terme de comparaison ou bien il fait un cercle vicieux.

d) A propos de *La médecine dialectique* (87-8), l'auteur se limite à une très superficielle confrontation entre le degré d'avicennisme du *Breviarium* et celui du reste des ouvrages d'A. de V. L'intérêt du sujet demandait, semble-t-il, une plus profonde révision des textes, d'autant

plus qu'il s'agit d'un des arguments employés jadis en faveur de l'authenticité arnaldienne de l'œuvre en question — et non à tort, à en juger par les faibles doutes contenus en ces deux petites pages—. Je crois, par exemple, qu'une comparaison plus attentive entre le *De removendis* d'Avicenne — bien que la version latine soit plus tardive (éd. de Venise 1555), A. put le connaître dans son original ou à travers d'autres écrits intermédiaires— et les traités certainement arnaldiens d'hygiène (tels que les *regimina* à Jacques II et à Clément V, le chap. 4 du *De consideratione operis medicinae*, les chaps. 13-20 du *Speculum*) pouvait apporter quelques données intéressantes en fait de « médecine dialectique ».

c) Par contre, *La médecine empirique* (89-95) a attiré toute l'attention de M. R. V., et avec raison, sans doute: « L'attitude empirique, sinon expérimentale, dans la recherche, sinon dans la découverte positive, est — affirme-t-il —, des trois éléments d'étude, le plus intéressant pour nous » (89). Les analogies entre l'usage des remèdes métalliques, minéraux, chimiques — l'eau de vie— et végétaux chez le Bréviaire et chez l'opus d'A. de V. « sont dans la ligne du problème: l'intégration du *Breviarium* dans le corpus arnaldien » (95) et nous donnent tant d'autres arguments en faveur.

2. Pour établir ces analogies on a dû faire de constantes références à certains ouvrages très apparentés avec le Bréviaire et qui appartiennent au *Cycle des œuvres catalanes* (97-104), surtout à l'*Antidotarium* (99-102) et au *Tractatus de venenis* (103-4). Le premier, qui a été contesté à A. depuis longtemps, mais assez faiblement, présente des allusions claires au Maroc, à l'Espagne — pour un catalan du 1300 elle était seulement le royaume de Castille ou bien le territoire arabe de la Péninsule Ibérique—, à l'Aragon et à Valence (102); le deuxième, de nouveau au monde musulman et aux trois régions catalanes: la Principauté, Valence et Majorque (104). Puisque ces deux ouvrages offrent donc des raisons suffisantes pour les croire arnaldiennes et « le *Breviarium* contient un renvoi exprès à l'*Antidotarium*, à propos d'une cure de Jean de Casamicciola » (99), il « serait... tentant d'intégrer le *Breviarium* dans l'œuvre d'A. de V. » (104).

Comme conclusion de toute l'étude III sur *Le Breviarium practicae* ou A. de V. et l'Italie, M. R. V. formule deux *Conjectures* (105-12), à savoir: que la *Practica medicinae* de Clément V (107-9), réclamée par ce pape en 1312 après la mort d'A., doit être identifiée avec la *Practica summaria*; et que l'*Époque de la composition du Breviarium* (111-2) serait « la première décade » — ce qui semble très juste — « peut-être plus précisément... [le] second lustre, du XIV^e s. » — ce qui s'appuie en des données assez incertaines.

On a appris beaucoup, tout au long de cette sérieuse étude de M. V., mais on arrive à la fin avec une troublante inquiétude, que les deux conjectures finales ne réussissent nullement à faire évanouir: le goût de l'a. pour les arguments spécieux le mène assez souvent à ne pas se décider pour un côté ou pour l'autre dans les questions controversées. Dans ces

cas douteux la tâche du critique doit être d'analyser impartialement tous les arguments et tous les points faibles des diverses opinions, pour prendre le parti qui semble le plus probable, sans le donner pourtant comme certain, mais simplement comme plus soutenable dans l'ordre d'une majeure probabilité; suspendre le jugement, en bonne critique, n'est seulement licite que lorsque les faits ou les arguments ont la même force probante pour l'un et l'autre côté; ce qui en fait n'arrive pas le plus souvent. L'a. prend, à la fin, une position probable pour l'authenticité et pour la date du Bréviaire —et même avec des phrases qui semblent indiquer qu'il veut se maintenir encore en marge du «parti de l'authenticité» (109). Mais en bonne critique, ici et en bien d'autres questions, il aurait dû non seulement exposer les raisons pour ou contre, mais les peser et se décider pour l'un ou l'autre côté, soit qu'il fût arrivé à une certitude historique, soit simplement à une opinion plus probable ou à une hypothèse plus soutenable. J'oserais dire, sans paradoxe, que parfois l'hypercriticisme de M. V. dévient hypocritique.

Étude IV.— Jusqu'ici, la tâche du critique. Celle de l'historien est de s'efforcer à ordonner et à enchaîner les faits qu'il retient certains ou plus probables, en une narration —certaine aussi ou probable— des événements, où la cohérence intime serait une nouvelle preuve du parti ou des partis qu'il a estimés plus probables. La III^e étude s'était maintenue —et très justement, d'ailleurs— hors du métier de l'historien, à qui est réservée la IV^e de toute la série arnaldienne: *L'étudiant de Naples* (113-63).

I. *L'université de Naples* (115-30). — «Le *Breviarium* étant supposé authentique» (117), M. V. entreprend la curieuse investigation de la période des études d'A. de V. à l'université de Naples. Une fois pour toutes, je déclare ne parler moi-même ici que dans le domaine de la pure probabilité: la seule chose qui la dépasse est que tous les arnaldistes et tous les aimants de la culture médiévale doivent certainement savoir gré à l'a., de leur avoir révélé cette étape si importante, et si obscure jusqu'à présent, de la vie de maître A., en y mettant à contribution les cartulaires napolitains déjà publiés, les histoires du royaume, les monographies sur l'université, et d'autres informations nouvelles encore.

Le séjour de Naples (117-20) est fixé entre 1267 et 1276, mais les seules données assez sûres sont qu'il n'a pas commencé avant le 24 octobre 1266, date de la restauration et de la réforme de l'université par Charles II (G. del Giudice, *Codice diplomatico del regno di C. I.^o e II.^o d'Angiò*, I, N. 1863, pp. 250-69, doc. 82); et qu'il ne s'est prolongé au delà de 1281, car le 18 août de cette année A. de V. était dans les terres catalanes (P. Martí, *Regesta de docs. arnaldians...* «Estudis franciscans» XLVII, p. 262, doc. 1). Mais comme dans ce document il nous est indiqué comme médecin de Pierre II (III d'Ar.) depuis déjà quelque temps, on peut accepter aisément les raisons accumulées par M. V. (119-20) en faveur de l'an 1276.

Dans la belle évocation de *La ville de Naples* (121-3), de ses *Écoles* (125-6) et de ses *Études* (127-8), M. R. V. se laisse entraîner quelque peu par l'enthousiasme des modernes historiens français pour la conquête angevine de Naples. Il est vrai que même les historiens italiens du dernier tiers du XIX^e siècle (Minieri-Riccio p. e.) avaient réagi contre les excès du Risorgimento (Amari, Del Giudice) et de l'historiographie médiévale gibelline (catalane et sicilienne; voir p. e. Bart. de Neocastro, *Hist. sicula*, ap. «Rerum ital. Script.» XIII, Milan 1726, pp. 1026-7; XIII/3, Bologne 1921, p. 10 ss., éd. de G. Paladino); mais tant les modernes historiens français les plus sérieux (L. Cardier, *Essai sur l'admin. du royaume de Sicile sous Ch. I^{er} et Ch. II d'A.* «Bibl. des Écoles fr. d'Ath. et de Rome» LIX, Paris 1891, p. 12 ss.), que les anciens chroniqueurs guelfes (Saba Malaspina p. e., dans son *Hist.*, RIS, VIII, Milan 1728, p. 872 ss.) nous montrent passablement d'ombres après la défaite de Conradin à Tagliacozzo (23 août 1268). C'est du reste ce qui ressort aussi des collections documentaires: G. Del Giudice, o. c., I-III (Naples 1863-1902); C. Minieri-Riccio, *Saggio di cod. dipl.*, I-II/3 (N. 1878-83); C. De Lellis, *Gli atti perduti della cancelleria angioina* (Rome 1942); R. Filangieri, *I registri della canc. ang. ...*, I, 1265-69 (N. 1950); et des nombreux extraits des registres angevins qu'avait publiés Minieri-Riccio, principalement: *Alcuni fatti riguardanti C. I. di A. dal 6 ag. 1252 al 30 dic. 1270* (N. 1874), *Il regno di C. I.° di A. negli anni 1271 e 1272* (N. 1875), ... *dal 2 gen. 1273 al 31 dic. 1283* «Arch. stor. ital.» 3^e s., XXII-XXVI (Flor. 1875-77), et 4^e s., I-III (1878-79) — je cite ici l'ensemble de ces ouvrages car je devrai m'y référer souvent plus bas—. Enfin, parmi *Les maîtres* (129-30) qui enseignaient la médecine à Naples entre 1267 et 1276, M. V. nous donne les noms de Mathieu Protonobilissimo et Philippe de Castroceli (1269), mais surtout du vénéré maître de l'auteur du *Breviarium*, auquel il dédie une partie entière de son étude.

II. *Jean de Casamicciola* (131-63), que les registres angevins nous avaient montré comme le plus grand des médecins guelfs, en opposition à Giovanni da Procida, le champion de la rébellion gibellino-aragonaise de Sicile, est évoqué dans ces pages alertes sous les aspects de sa vie, de son œuvre, de son enseignement, de sa pratique médicale, de ses idées, et surtout dans ses rapports avec celui qui a été, sans doute, son plus grand élève. Il n'est pas douteux que c'est à maître A. de V., auteur probable du *Breviarium practicae*, que Casamicciola doit la renommée dont il a joui jusqu'à la fin du XVI^e siècle, et l'intérêt que son nom a suscité chez les historiens de la médecine et de la culture depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours.

Je dois me borner ici à la question de l'enseignement d'A. à Naples. On s'étonnera sans doute que M. V., si extrêmement prudent d'ordinaire à admettre les données positives des documents les plus sûrs, qui aime à soulever des doutes et à placer des anti-thèses aux faits les plus documentés, écrive ici d'une manière si catégorique: «Il n'est pais moins vrai

qu' A. de V. et François de Piedimonte enseignèrent simultanément à l'Université de Naples en 1305: un professeur du nom de Rinaldus de Villanova a été relevé dans les registres trésoraires de cette date, et nous n'hésitons pas à reconnaître en lui A. de V. Ils se sont retrouvés au moment où A. de V. venait finir sa carrière en Italie du Sud et séjourner à Catane et à Naples (1310-11)» (146). Cette décision est réellement inattendue. On n'était pas habitué à trouver chez M. V. des phrases comme «il n'est pas moins vrai» ou bien «nous n'hésitons pas», et moins encore accumulées en un seul paragraphe.

Gennaro M. Monti dans son histoire de l'université napolitaine à *L'età angioina* (dans le vol. *Storia dell'univ. di Napoli*, ib. 1924, pp. 17-150; v. p. 85) nous donne les dates extrêmes où chaque professeur est nommé dans les registres angévins; or il n'a pu trouver le nom de Rinaldus de Villanova qu'en 1305. Mais est-ce que Monti avait réellement constaté l'enseignement d'A. de V. à Naples à cette date? Heureusement le seul document qu'il cite a été sauvé, après la criminelle destruction des archives médiévales de Naples pendant la guerre, grâce à une copie assez incorrecte, faite jadis par le prof. Noé Scalinci. M. le comte Riccardo Filangieri di Candida a bien voulu me la communiquer avec une cordiale gentillesse digne de ma reconnaissance la plus profonde. Voici le document:

Registro angioino N.º 146 (1302 G), f. 227 b: «Apodixa quietancie magistri Petri de Capuacio et Philippi de Menilio thesaurariorum.— Karolus secundus Dei gratia rex Ierusalem et Sicilie, ducatus Apulie et principatus Capue, Provincie et Forcalquerii comes. Tenore presentis apodixe quietancie notum facimus diversis tam presentibus quam futuris quod olim die duodecimo mensis maii proximi preteriti presentis tercię indictionis [1305] Neapoli, Petrus de Capuacio et Philippus de Menilio, thesaurarii familiares et fideles nostri, presentati personaliter de mandato nostro coram viro nobili Bartholomeo Siginulfo de Neapoli, Thelesio comite magno regni nostri Sicilie camerario, et magistris rationalibus magne curie dilectis consiliariis familiaribus et fidelibus nostris, ad ponendum ipsi curie finalem et debitam rationem de eodem officio ... die mensis octobris eiusdem tercię indictionis, quam per totum precedentem mensem septembris indictionis eiusdem de officio ipso curie nostre finaliter computarunt, prout in alia apodixa quietancie facta eis per nos exinde continetur, rationem ipsam per quaternum mandata nostra originaria sub secreto sigillo nostro ad exhibicionem pecunie deputatum apodixas et cautelas alias competentes ad introytum et exitum rationis eiusdem spectantes predictas et assignatas per eos coram predictis magistris rationalibus, que in archivio nostro Neapoli conservantur posuerunt per predictum quaternum quod die ultimo predicti mensis septembris restiterunt in predicta camera penes eos de pecunia recepta per ipsos per totum eundem mensem septembris, quam posuerunt in introitum rationis eorum predicti mensis octobris, de quibus debita collacio facta concordat, in carolenis argenti sexaginta per unciam computatis, uncias sexaginta

quatuor, tarenos viginti septem et grana quatuordecim; et ostenderunt per eundem quaternum se recepisse pro parte curie in camera nostra infra predictum mensem octobris diversis diebus in quaterno ipso distinctis a subscriptis officialibus nostris et personis aliis per manus diversarum personarum cum nominibus earum aliisque districtioibus et declarationibus oportunitis in carolenis argenteis computatis ut supra quantitates pecunie subdistinctas, videlicet a Bertrando Ortiis milite justiciario terre Laboris uncias mille dugentas triginta novem, tarenos viginti sex et grana decem... [a] *Petro Riccio pro armacione unius vaccette cum qua magister Raynaldus de Villanova medicinalis scientie professor erat tunc in Provinciam profecturus pro mensibus duobus, uncias triginta quinque et terenos duodecim. Eidem magistro Raynaldo de Villanova, quas sibi in subsidium expensarum suarum exhiberi manda[vi]mus, uncias sex...*— Data Neapoli per magistros racionales magne curie nostre anno domini .mcccv. die ultimo augusti, terciè indicionis, regnorum nostrorum anno .xxi.».

En résumé: le 31 août 1305 la grande curie de Charles II de Naples approuve les comptes présentés le 12 mai de cette année par les trésoriers royaux Pietro da Capaccio et Philippe de Mesnil; ces comptes pourtant n'arrivaient que jusqu'au 30 septembre de l'année précédente 1304. Donc c'est avant cette dernière date qu'ils avaient reçu de Pietro Riccio trente-cinq onces pour le transfert de «Raynaldo de Villanova» de Naples (?) en Provence —détail qui nous confirme l'opinion que ce Raynaldus était vraiment notre A.—, et on avait octroyé à celui-ci six onces de plus «in subsidium expensarum suarum».

Ce document sert-il à prouver —comme l'ont fait G. M. Monti et M. V.— qu'A. de V. avait enseigné à l'université de Naples en 1305 ou en 1304? La formule «medicinalis scientie professor» ne suffit pas à établir sérieusement cette hypothèse. Seulement si le document formait partie d'un ensemble d'autres paiements aux maîtres de médecine, on pourrait en tirer cette conséquence. J'ai proposé mon avis au prof. Filangieri, qui m'a répondu le 7 février: «Trovo che la Sua ipotesi è verisimile, poichè nel testo non è detto che il Villanova abbia insegnato nello Studio di Napoli».

En outre, les documents arnaldiens connus auraient permis aisément d'accepter une période d'enseignement à Naples entre octobre 1304 (P. Martí, n.º 81) et mars 1305 (ib. n.º 83), et même dès le commencement de 1304 (ib. n.ºs 70, 74, 76) jusqu'au mois de mai (ib. n.º 77); mais le ton du document napolitain semble nous montrer plutôt une reconnaissance spéciale du roi pour quelque service médical, politique ou religieux qu'A. aurait pu lui rendre pendant l'été de 1304 (ib. n. 77-83).

D'ailleurs cette connexion d'A. de V. avec la ville de Naples nous explique un peu pourquoi la légende alchimiste a supposé que Ramon Llull —lequel du reste n'a pas été à Naples en 1304 ou en 1305— y a reçu l'initiation de notre A.; et cette connexion même peut nous enlever, en partie, la méfiance que le ms. 2396 de la Bibliothèque universitaire de

Valence (València) nous inspirait. Il n'appartient pas au XIV^e s., comme l'on avait dit (I. Carini, *Gli archivi et le bibl. di Spagna...*, I, Palerme 1884, p. 531), mais au XV^e; le duc de Calabre à qui le ms. est dédié, n'est point Robert d'Anjou, mais le malheureux fils de Frédéric I d'Aragon, dernier roi de Naples († 1504), dont on voit les armes; l'œuvre lui a été dédiée non par Raynaldus de Villanova, mais par un humaniste assez médiocre nommé Virgilius Ursuleus (M. Gutiérrez del Caño, *Catálogo de los mss. existentes en la Bibl. univ. de Val.*, III, ib. 1913, pp. 286-7); et l'ouvrage n'est pas un traité en prose sur les bains de Pouzzoles qu'on pourrait attribuer avec quelque probabilité à A. de V. (Verrier, II, 142-4), mais les fameux vers qu'on avait crus d'Orobasius ou d'Alcadiño, et que la moderne critique a revendiqués au napolitain Pietro da Eboli (T. de Marinis, *La bibl. napol. dei re d'Aragona*, 1947, II, p. 11, et III, pl. 17). D'après le même ms. la seule participation de «Raynaldus de Villanova» serait la rédaction d'une table qui pût rendre l'ancien poème plus utile: fol. 1rv, «Incipit tabula super balneis Puteoli composita per magistrum Raynaldum de Villanova»; après laquelle, fol. 2r, «Incipiunt nomina et virtutes balneorum Putheoli et Baiarum sicut in libro .X.^o Orobassii vetustissimi medici continentur».

Si M. R. V. s'était borné dans ces deux excellentes études à la question de l'authenticité du Bréviaire et aux études d'A. de V. à Naples, je devrais finir ici, en présentant aux arnaldistes une nouvelle contribution de tout premier ordre. Mais puisqu'il a voulu insister sur la probabilité de la thèse de la naissance d'A. en Provence, je regrette de devoir toucher de nouveau ce point.

Dès l'avant-propos il écrit: «Nous proposons ici un certain nombre d'arguments spécieux, et sans doute nouveaux, mais, par malheur, aucun ne peut, de façon parfaitement inattaquable, être considéré comme concluant. Notre résultat est du même ordre que celui de notre premier travail. L'origine valencienne d'A. de V. semblant à beaucoup la plus tentante, nous avons montré que l'origine provençale gardait force et vigueur et imposait le doute. On n'a rien produit depuis deux ans qui nous permit de modifier cette position» (6).

Pourtant: 1.^o le seul argument sérieux de M. V. était l'adresse d'A. au roi Robert de Naples dans le *De conservanda iuventute*, formule obscure qui, en bonne critique, doit être expliquée par les formules plus claires, et non à l'inverse. Or M. Carreras a montré quel était l'avis clair des contemporains d'A. de V. et de lui-même aussi (voir *AST*, xx, 5-19).

2.^o En ce qui concerne la langue d'A., M. R. V. avait écrit: «Il sera permis de pencher pour le catalan si tous les textes écrits en vulgaire, à destination de l'un comme de l'autre versant des Pyrénées, sont décidément catalans» (*Études sur A. de V.*, I, 12). Nous avons prouvé qu'il en était ainsi et avec arguments tels, qu'ils donnent l'assurance morale que la langue catalane d'A. de V. était une langue de naissance, et non apprise; mais M. V. ne nous dit pas, dans son tome II, ce qu'il en pense.

3.^o L'argument «spécieux» le plus nouveau de M. R. V. était la parenté d'A. avec les montpelliérains de naissance et de famille, Jean et Armengaud Blasi ou Blaise, parenté de consanguinité d'après M. V. dans son tome I, de seule affinité selon notre avis. Or, l'auteur a accepté cette dernière position quand il a écrit: «la femme d'A. de V. était une Blaise» (II, 84 n. 5); pourtant rien ne lui permet de modifier son scepticisme: le doute s'impose malgré tout. Et en voulant montrer une grande impartialité, il ajoute: «Si l'on était en droit d'admettre exclusivement deux des hypothèses en présence —l'origine provençale et l'authenticité du *Breviarium*— on aurait un schéma logique des quarante années obscures: enfance en Provence (Villeneuve-Loubet), première scolarité en Languedoc (Montpellier), seconde scolarité à Naples. Naples étant, si l'on peut dire, la capitale de l'État franco-italien du comte de Provence. On n'a pas ce droit...» (6).—Certainement on n'a pas ce droit quand il s'agit de l'authenticité du Bréviaire, car on y voit des raisons assez sérieuses d'un côté et de l'autre, et par conséquence on ne peut accepter une opinion que comme plus probable. Mais aux critiques étrangers, ni provençaux ni catalans, ni français ni espagnols en général, de juger si l'hypothèse de l'origine provençale —dans le sens strict de la naissance— se trouve dans le même plan.

Je ne nie point les difficultés, mais dans l'état présent des recherches je tiens que la naissance d'A. en quelque terre catalane est déjà, du point de vue historique, un fait moralement certain; et sa naissance dans le royaume de Valence, l'hypothèse la plus probable. Les lecteurs et les critiques qui savent «sortir de son cadre national» (7) décideront quelle est la position la plus historique et la plus logique. D'ailleurs j'accepte aussi comme plus probable l'origine provençale de la famille paternelle d'A., la seule hypothèse qui expliquerait suffisamment les biens qu'il possédait en Provence; et même je considère absolument certain que par ses idées, tant médicales que spirituelles, il se rattache beaucoup plus à Montpellier et à Marseille qu'à Barcelone ou à Valence. C'est précisément la présence d'A. de V. en tous les problèmes et en toutes les cours de l'Europe de son temps, ses rapports personnels avec les mondes hébraïque, arabe et byzantin, la diffusion de ses idées jusque dans le monde slave, son universalisme enfin, qui font un des charmes de sa personnalité. Je serais donc le premier à regretter que la question de sa patrie ait été posée de nouveau, si elle n'avait pas eu la belle conséquence de ces autres études de M. R. V., qui nous ont fait tant avancer dans la connaissance de la vie, de l'œuvre et de la pensée du grand agitateur et médecin «de Provence et de Catalogne» (74).

On trouverait dans ce second volume de M. V. plusieurs «indications» et «conjectures» qui pourraient servir à la «thèse catalane» et qu'il faudrait recueillir soigneusement si elle en avait encore besoin: p. e. le fait, qui ne semble point surprendre M. V., qu'A. laisse Naples pour revenir en Catalogne quand la rivalité entre Angévins et Catalans commence à se faire plus aigüe (1276), et qu'il ne revienne à Naples qu'au moment où

l'amitié et la parenté des deux familles royales est plus intime (1304/05). Mais la seule chose intéressante à noter est que la probable paternité arnoldienne du *Breviarium practicae* ne s'oppose point à la patrie catalane d'A.; elle la supposerait plutôt.

En dépassant beaucoup la portée des faits, M. V. nous présente A. de V. «au service du chef guelfe», «à la suite de Charles I.^{er}», «dans le camp des Angévins» (41), «à la suite du chef guelfe» et «à la suite également du comte de Provence» (121). Après ces expressions — dont le lecteur jugera si elles sont bien exactes pour se référer à un étudiant encore inconnu qui suivait ses cours à l'université de Naples— l'a. reprend la pose sceptique: «L'argument, momentanément, semblerait valable à d'aucuns en faveur de l'allégeance provençale d'A. de V.» (121); et il s'étonne que «le fait semble acceptable à tous les partisans de l'authenticité du *Breviarium*, y compris... J. Carreras Artau et M. Batllori» (39). J'omets ici les phrases de courtoisie et d'amitié qu'il nous adresse et dont nous le remercions de tout cœur; et je lui reste reconnaissant aussi des corrections qu'il fait à quelques points de mes premiers, déjà lointains, travaux arnaldiens: j'en prends note pour la nouvelle édition que je prépare de mes études dispersées.

Mais je m'étonne plutôt que les partisans de l'hypothèse provençale ne s'étonnent pas du vrai *service* d'un supposé angévin à un roi gibellin si passionné et si violent que Pierre II de Catalogne (III d'Ar.). Et cela non seulement en 1281, avant les Vêpres siciliennes (P. Martí, *Regesta*, n.° 1), mais encore après le commencement de la guerre, et en un crescendo qui amène A. de V. à être un des signataires du codicille de Pierre II à Vilafranca del Penedès le 2 sept. 1285 (ib. n.° 5). L'étonnement se réduit à dire que c'est un «fait troublant»; que «l'antinomie Provence-Catalogne... prend un caractère irritant» (42), ou bien qu'A. de V. avait une idée bien spéciale du patriotisme. Par contre, aucun trouble, aucune antinomie, aucune irritation, si on prend les faits historiques tels qu'ils nous sont montrés par les documents les plus sûrs. C'est pourquoi je laisse à part le *Libre dels feyts* de Jacques I^{er} et les chroniques de Desclot et de Muntaner, pour me borner à la seule documentation angévine.

Après son couronnement au Vatican le 6 janvier 1266 et après l'échec et la mort de Manfred à Bénévent le 26 février, Charles de Valois s'établit à Naples et désire commencer un règne modéré et éclairé. Le 24 août il restaure l'université, le «studium», «ad quod —dit il— gratanter invitamus universos scolares de partibus universis, exceptis romane ecclesie ac nostris hostibus» (Del Giudice, I, n.° 82). A ce moment là le roi de Catalogne-Aragon, et plus exactement le prince Pierre, le mari de Constance de Sicile, était un rival sans doute, mais non un ennemi. Aucun document ne nous montre encore une vraie inimitié contre les Catalans, tandis que l'Angévin donne les ordres les plus sévères contre les Allemands, les Toscans et les Lombards qui étaient arrivés en Italie du sud pour lutter en faveur de Manfred (doc. du 14 mars 1288, ib. n.° 43; cf. S. Terlizzi, *Docc. delle relazioni tra C. I. d'A. e la Toscana*, Florence

1950, n.° 6; et aussi A. M. Scotti, *Syllabus membranarum...*, I, Naples 1824, n.° 1); peu après, le 26 oct., Charles se lamente durement à la Commune de Pise de la protection qu'elle avait prêté aux gibellins des Siciles (Del Giudice, I, n.° 55): contre les Catalans pas un mot. Et c'est en cette période calme — en 1267 — que M. V. fait commencer les études d'A. de V. à Naples.

Mais l'entrée de Conradin en Italie et la rébellion d'une grande partie des royaumes de Naples et de Sicile, non suffoquée avec la défaite de Tagliacozzo (23 août 1268), impriment un cachet assez divers à la politique intérieure de Charles I^{er}. Le 15 décembre le gibet et la confiscation sont fulminés contre tous les «proditores» qui seront trouvés avec les armes aux mains (Del Giudice, II, n.° 93; cf. Minieri-Riccio, *Alcuni fatti*, p. 36, au jour 10 janvier 1269), et contemporanément le roi octroie presque tous les emplois publics aux seuls Provençaux et Français.

Cette «fulmination» avait pourtant été précédée d'un diplôme de sûreté, concédé à Trani le 4 décembre «omnibus et singulis habitatorum terrarum illarum que quondam Corradini, nepotis quondam Frederici olim romanorum imperatoris, temerariis consiliis adherentes, a fide nostri nominis defecerunt» (ib. n.° 91); mais ce pardon général excluait absolument «omnes teutonicos, hispanos, catalanos necnon et pisanos et natos etiam ex pisanis, quos protinus regnum nostrum exire volumus, ad illud nullo modo nunquam redituros». L'exclusion du pardon et la peine d'exil, d'après le texte du document, se référaient seulement à ceux qui appartenaient aux terres soulevées et, en plus, à ceux qui auraient été trouvés les armes à la main; ce qui d'ailleurs reste bien éclairé par l'effort du roi de Sicile pour maintenir des rapports d'amitié avec les rois d'Aragon et de Castille et avec la république de Pise.

En effet, le 7 février 1269 Charles octroie un saut-conduit aux ambassadeurs pisans (Del Giudice, III, n.° 5), et pour ce qui concerne les Catalans, on doit constater d'abord la liberté de commerce maritime avec eux — le 5 avril de la même année l'Angévin exigeait une patente royale seulement aux marchands qui devaient partir pour Pise et pour l'empire des Paléologues (ib. n.° 21) — et les bons rapports diplomatiques — très diplomatiques, sans doute, mais très réels. En fait, il est bien significatif que même durant le siège de Lucera, la ville sarrasine alliée toujours des gibellins, Charles I^{er}, sous recommandation de Philippe, prince latin de Constantinople, ordonne le 22 mai 1269 (Minieri-Riccio, *Alcuni fatti*, p. 50) au justicier des Abruzzes, Philippe de Roussy (cf. Filangieri, I, p. 206, n.° 45, et p. 310, n.° 1) d'envoyer quelques hommes à Rieti pour recevoir les évêques de Cuenca et de Cadix, ambassadeurs de son cousin Alphonse, roi de Castille, et aussi le chevalier Guillem de Rocafull, ambassadeur du roi Jacques I^{er} d'Aragon, son parent d'affinité. Quelques jours après, le 31 mai, tous les gouverneurs royaux sont obligés de recevoir ces ambassadeurs avec tous les honneurs (Minieri-Riccio, o. c., p. 59) et aux frais du royaume (cf. ib., p. 62, au 19 juillet).

Les manifestations de cordialité diplomatique atteignirent le degré le plus haut en février de l'année suivante. Alors le bâtard d'Aragon Ferran Sanxis — celui qui devait mourir par les jalousies de Pierre le Grand, son frère — arrivait à Naples (Del Giudice, III, n.° 101), et le 8 avril concluait, lui, le fils bienaimé de Jacques I^{er}, un pacte avec Charles de Naples, qui l'obligeait à lutter pour l'Angévin pendant un an « sive in regno... Sicilie, sive in constantinopolitano imperio aut alibi », avec 40 soldats, 40 écuyers de parage et 20 chevaliers « de ultramontanis partibus..., de quibus... nulla... suspicio esse possit » (ib., n.° 119) : les méfiances subsistaient, vraiment, mais les rapports politiques et militaires avouent que la Sicile et l'Aragon n'étaient pas encore des puissances ennemies. De plus, ces rapports amicaux n'existaient pas seulement avec Ferdinand, lui aussi rival de Pierre; en même temps Charles d'Anjou envoyait le sénéchal de Provence Ansaut Lavandier comme ambassadeur auprès de Jacques I^{er} (doc. du 17 avril 1270, ap. A. de Botard, *Actes et lettres de Ch. I^{er}... concernant la France...*, Paris 1926, n.° 220), et le roi de Catalogne-Aragon était capable d'intercéder chez le roi de Sicile en faveur d'un « traître » gibellin qui avait agi « simplicitate potius quam malitia ductus » (1 mai, ib. n.° 222).

A en juger par la documentation qu'on a davantage à la portée (Minieri-Riccio, *Il regno di C. I.° d'A. negli anni 1271 e 1272*, Naples 1875, et « Arch. stor. ital », tomes cités), les rapports des Anjou et des Aragon se sont peu à peu relâchés. A part quelque relation commerciale — on peut croire p. e. que ce « Guillelmus Saval » qui, avec un tel « Magomettus », est venu à Naples en 1274 (Minieri-Riccio, *Saggio...*, *Supplemento*, n.° 131) comme ambassadeur du roi de la Tunisie, était bien un marchand catalan établi en Afrique —, tout autre contact direct, d'amitié ou d'inimitié, n'est pas aisément prouvé par des documents. Ce relâchement coïncide précisément avec l'appui que Giovanni da Procida trouve de plus en plus à la cour d'Aragon : les premiers rapports du prince Pierre avec le chef gibellin datent de 1273 (E. Sicardi, *RIS*, XXXIV/1, Bologne 1917-35, p. XXXVIII n. 1), et la protection devient accueil dans ses royaumes dès l'année même de la mort de son père le roi Conquérant en 1275 (P. de Bofarull, *Notizia di alcuni docc. dell'arch. barcellonese spettanti Giovanni da Procida* « Arch. stor. ital. » 1.° s., app. V, Flor. 1847, pp. 249-58). D'après Lecoy de la Marche (*Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, I, Paris 1892, pp. 160-2), même en 1280 — lors de la conférence de Toulouse entre Philippe III, Pierre II, Jacques II de Majorque et le prince de Calabre — Pierre d'Aragon et Charles de Sicile étaient seulement des rivaux et non des ennemis. Mais on comprend très bien que la situation aurait dû devenir de plus en plus désagréable pour A. de V. à Naples, et que les faits politiques l'auraient poussé à abandonner son très aimé maître Giovanni da Casamicciola et revenir en Catalogne et à Valence vers 1276. Nous acceptons très volontiers la date que M. R. V. lui-même nous a suggérée, en s'appuyant sur d'autres sources : ce qui nous prouve une fois de plus son sens critique

exquis quand il n'est pas troublé et irrité (les deux mots lui sont très chers) par la recherche d'arguments «spécieux» pour soutenir son hypothèse provençale.

Quand il arrive à ce point, il est capable de méconnaître tous les documents contemporains d'A. de V. qui d'une façon ou d'autre l'appellent ou le démontrent catalan, de soulever des doutes insoutenables contre les documents et les textes qui nous fournissent des preuves historiques et philologiques inéluctables de sa naissance en Catalogne (v. *AST*, **XX**), et même d'assurer qu' «aucun document ne ... [lui] permet de l'associer authentiquement avec l'Espagne avant 1281» (47). Mais peut-être M. V. ne s'est-il pas rendu compte que, si on prenait la même attitude de l'autre côte, il lui faudrait reconnaître qu'aucun document non plus ne nous permet d'associer authentiquement A. avec le midi de la France avant 1292, date de la composition de l'allocution sur le *Thetragrammaton* au château de Metillon. Nous n'oserions jamais dire une telle absurdité, des documents postérieurs nous permettant d'associer authentiquement A. de V. avec Montpellier vers 1261. C'est pourquoi nous attendons avec impatience l'étude qu'il nous promet dès ce moment sur *L'étudiant de Montpellier*.

Pendant le cours de mon long compte-rendu, j'ai dû prendre quelque fois, malheureusement, un ton quelque peu polémique. Je ne voudrais pas pourtant qu'on le considère provoqué par un excessif nationalisme, et non par l'amour de la vérité historique tout court. Ceux qui auront suivi, même de loin, les sujets de toutes mes recherches, auront remarqué, sans doute, mes prédilections plutôt internationales: A. de V. et R. Llull, tous les deux européens autant que catalans, les théologiens de Trente, penseurs universels comme Gracián, les jésuites en Amérique Latine et les exilés en Italie par Charles III d'Espagne et par Joseph I^{er} de Portugal, la diffusion de la pensée de J. Balme en Europe... Et c'est précisément cette prédilection qui m'a conseillé d'employer, dans cette note, la langue même des études de M. V., laquelle est encore, Dieu merci, en notre vieux continent, la première langue internationale.

Convaincu de la haute mission de fraternité européenne et chrétienne réservée aux peuples qui ont conservé des nuances dans le cadre historique des États modernes de l'Europe —et tel est, parmi d'autres, le cas de la Provence et de la Catalogne—, je crois que le rapprochement politique doit être précédé par une vraie et sincère communauté culturelle et spirituelle. Si on aboutit

un jour à réaliser ce grand *Corpus of mediaeval scientific literature in latin* que Lynn Thorndike avait projeté en 1930 («*Isis*» XIV, 368-84), il serait à désirer que les volumes 21 et 22 de la section de médecine, qu'il avait destinés à notre commun A. de V., fussent préparés par les universités et par les sociétés savantes des deux versants des Pyrénées: de Provence et du Languedoc, de la Catalogne et de Valence.

Rome.

M. BATLLORI, S. I.

